26e ANNÉE — PARAIT LE SAMEDI — 14 MAI 1910

# SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

*On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste*

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0,15
Réclames (la ligne).....0,30

*Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.*

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

*Fête de la Pentecôte.*

A l'occasion de la fête de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 12 mai 1910, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 19 mai, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes

*Bains de mer de la Méditerranée.*

Billets d'aller et retour, 1re, 2e et 3e classes, à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., du 15 mai au 1er octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Menton, Cannes, Cap-Martin, Golfe-Juan, Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne, Tamaris-sur-mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco,

## Lendemain d'Elections

Le drame électoral est terminé.

Bien que les murs soient encore recouverts d'affiches multicolores aux alléchantes promesses qui ne seront probablement pas tenues par le nouvel élu, il ne reste plus rien de l'animation, de cette fièvre où la courtoisie n'a cessé de régner, contrairement aux élections de 1902.

Cette année, elles offraient chez nous un intérêt tout particulier par la qualité des candidats opposés à M. Joly : au premier tour la personnalité marquante de M. Yves Guyot, ancien ministre ; au deuxième tour, celle de M. Victor Peytral, fils de l'éminent sénateur des B-d-R. également ancien ministre. Ces personnalités donnaient aux opérations électorales une importance telle que le succès de l'un d'eux s'imposait pour le plus grand bien de l'arrondissement. Les électeurs ont crû devoir agir autrement... c'est leur affaire.

Loin de nous cependant de vouloir dauber sur l'élu du 8 mai. Dans leur souveraineté 1.813 citoyens ont préféré M. Joly, c'est leur droit ; mais nous ne pouvons nous empêcher de dire que l'arrivée au pouvoir de M. Guyot ou de M. Peytral aurait été un bienfait pour nous : avec le premier, nous avions le parlementaire expérimenté et influent, avec le second, c'était la jeunesse et l'activité fortifiés par les bonnes relations entretenues par M. Peytral, père, dans le monde ministériel. Mais avec les électeurs il faut compter deux fois.

A quoi bon épiloguer sur les résultats acquis et sur les moyens employés pour les obtenir, puisque le suffrage a parlé ? D'ailleurs les deux concurrents se sont serrés de près ; les vaincus ont autant le droit d'être fiers de la victoire qu'ils ont remporté en 7 jours que les vainqueurs de leurs succès — succès relatifs cependant, puisque une centaine de voix font pencher la balance. — On ne se tient pas pour battu avec une si faible minorité.

Et maintenant que tout est fini, sauf imprévu, que les vaincus se consolent et que les vainqueurs jouissent modestement de leur faible victoire, et que surtout l'heureux élu n'oublie pas qu'il représente la plus pauvre circonscription de France, sans ressources et besogneuse malgré la longue liste des députés qui devaient assurer son bonheur. Il est bien beau de penser à se faire une retraite, M. le député, il faut aussi penser à ceux qui vous donnent l'occasion de vous faire cette retraite.

Et maintenant à l'œuvre ?

B.

Le citoyen Victor Peytral adresse aux électeurs les remerciements suivants :

Merci à vous, Citoyens Electeurs, qui m'avez honoré de vos suffrages.

Votre confiance en moi, preuve de votre sympathie, m'a vengé des injures et des calomnies que mes adversaires ne m'ont pas ménagées au cours de la période électorale. J'aurais cru que vous déjoueriez toutes ces manœuvres déloyales et le pacte honteux conclu entre mes concurrents.

J'aurez cru surtout que vous marcheriez tous en bloc, en rangs serrés, sous les plis du drapeau que vous m'aviez confié.

Je pensais que sur mon nom s'effectuerait au moins l'union de tous les suffrages obtenus par les candidats radicaux socialistes au premier tour de scrutin, candidats qui tous généreusement, loyalement, s'étaient désistés en ma faveur !

Il y a eu, hélas ! des défaillances nombreuses qui seules, nous coûtent la victoire puisque nous n'avons obtenu que 1.677 voix contre 1.815 que notre parti avait réuni au premier tour !....

Mais il y a eu aussi, et ce m'est une douce consolation, des communes de cet arrondissement qui, sans faiblesse, se sont groupées autour de moi. A Elles, surtout, MERCI.

Vaincu, je vais donc reprendre ma place dans les rangs ! sans rancune, sans haine et avec la satisfaction du devoir accompli ! Je garde, au plus profond de mon cœur le sincère et reconnaissant souvenir de collaborations dévouées, sympathiques et désintéressées.

Vive la France ! Vive la République Radicale-Socialiste ! Vive l'Arrondissement de Sisteron !

VICTOR PEYTRAL.

* * *

Résultats des élections dans le département :

*Arrondissement de Digne*

Ont obtenu :

MM. Reinach..... 5036 voix.
Rubaudo..... 4440 —
M. Joseph Reinach est élu déptué.

*Arrondissement de Castellane*

Ont obtenu :

MM. Perchot Justin Louis..... 2100 voix.
Comte Boni de Castellane, député sortant..... 1773 —
M. Perchot est élu député.

*Arrondissement de Forcalquier*

Ont obtenu :

MM. Andrieux Louis..... 2926 voix.
Isoard François, député sortant..... 2900 —
Bron Jean Marie..... 1092 —
M. Andrieu est élu député.

*Arrondissement de Sisteron*

Ont obtenu :

MM. Joly Antony, député sortant 1813 voix.
Peytral Victor..... 1.677 —
Massot Louis-Aristide..... 1089 —
M. Joly est élu député.

## La Retraite des Députés

Les deux scrutins des 24 avril et 8 mai ont laissé sur le carreau 205 députés. Sur ce nombre, il y en a une centaine qui ont droit à une pension de retraite de 2.400 francs par an. Les questeurs se demandent avec quelles ressources ils vont donner satisfaction aux ayants droit.

On sait, que moyennant 50 francs versés chaque mois, pendant toute une législature, chaque député, non réélu, a droit à une pension annuelle de 2 400 francs, à l'âge de 55 ans. Leurs veuves touchent 1.200 francs.

Il y a actuellement 1.600 000 francs en caisse dont les intérêts suffisaient à payer les pensionnés. Mais 100 députés de plus à renter, c'est un chiffre : il s'agit de sortir de la caisse 240.000 francs par an. Les questeurs ne savent comment résoudre ce problème difficile.

Rappelons à ce sujet que par suite d'une ironie cruelle du suffrage universel se trouvent parmi les députés « mis à la retraite » M. Baudon de l'Oise, le père des « quinze mille », puisqu'il fut le rapporteur du projet à la Chambre, et M. Archimbaud, de la Drôme, qui avait été cependant élu comme protestataire contre l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

## La Comète en l'An 1066

On vient de découvrir à la Bibliothèque de Viterbe, un manuscrit de l'an 1066, qui donne une description détaillée de la comète de Halley, qui fut vue à Viterbe, pour la première fois, le 5 avril 1066.

Cette comète, d'après le manuscrit, devait présager de grands évènements et, de fait, au mois de septembre 1066 Guillaume le Conquérant s'emparait de l'Angleterre.

## Chronique Locale

### SISTERON

**Fête Patronale de la Pentecôte.** — Programme :

Samedi 14 mai : Tenue de l'important marché de la Pentecôte ; à 8 heures 30 du soir, salves d'artillerie, retraite aux flambeaux par la société musicale les *Touristes des Alpes*. Dimanche 15 mai : à 5 heures du matin, salves d'artillerie ; à 2 heures 30 du soir, place de la Mairie, **Grand Concert** par la société musicale les *Touristes des Alpes* ; à 4 heures 30, Avenue de la Gare, **Grandes Courses de Bicyclettes** sous le patronage du *Sisteron-Vélo*, 100 francs de prix plus les entrées.

*Course régionale* : 1er prix, 20 fr. ; 2e prix, 10 fr. ; 3e prix, les entrées.

*Course départementale* : 1er prix, 20 fr. ; 2e prix, 10 fr. ; 3e prix, les entrées.

*Course locale* : 1er prix, 15 fr. ; 2e prix, 10 fr. ; 3e prix les entrées.

*Course du "Sisteron-Vélo"* : réservée aux membres n'ayant pas pris part à aucune course : 1er prix, 10 fr. ; 2e prix, 5 francs. Le droit d'engagement est fixé à 1 franc pour chaque course.

A 9 heures, sur le Pré de Foire, *Brillants Feux d'artifice*, tiré par M. Borrèly, peintre artificier à Sisteron ; à 10 heures, *Place de la Mairie*, **Bal public à grand Orchestre.**

Lundi 16 mai, à 2 heures du soir, Cours Saint-Jaume, **Concert** par les *Touristes des Alpes* ; à 3 heures 30, Cours Saint Jaume, **Jeux divers**, *cruche, baquet*, etc., etc. ; à 9 heures du soir, rue Saunerie, **Bal public à grand Orchestre.**

Mardi 17 mai, à 10 heures 30 du matin, Cours Saint Jaume, **Grand concours de Boules**, 90 francs de prix et les entrées. Entrée, 2 francs. Pendant la durée des fêtes, au faubourg la Baume. **Concours de tir à l'arme de chasse.** Prix, un permis de chasse.

Tirs, carroussels, musées, aéroplanes, montagnes-russes, balançoires, cinématographes, etc. La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accidents.

**Collège de Sisteron.** — Les congés de la Pentecôte sont fixés ainsi qu'il suit au collège : sortie le samedi soir 14 mai après la classe du soir. Rentrée le jeudi soir 19 mai. Reprise des classes le vendredi 20 mai à 8 heures du matin.

**Le Tour de France de 1910.** — Notre excellent confrère Georges Abran, de l'*Auto*, est de passage en notre ville, à l'occasion de l'organisation du huitième Tour de France, l'évènenement sportif le plus considérable de chaque saison.

A bord d'une voiture Impéria, munie de pneus Dunlop, il procède actuellement à l'installation des innombrables contrôles fixes et volants de la grande épreuve. Nous sommes convaincus que nos compatriotes réserveront leur meilleur accueil au vaillant pionnier de l'*Auto*.

**Remerciements.** — Madame Vve Esclangon, de Sainte-Tulle, ne pouvant à son grand regret, répondre directement à toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de Monsieur Esclangon, les prie de vouloir bien trouver ici l'expression de son souvenir ému et de sa profonde reconnaissance.

**Le temps qu'il fait.** — Depuis quelques jours la température s'est subitement refroidie. De fortes gelées survenues dans la nuit ont en partie détruit les récoltes de vignes, fruits et feuilles de mûriers. Les braves agriculteurs sont très peinés de ces gelées tardives.

**Tombée d'un troisième étage.** — Dans la nuit de jeudi, vers 3 heures et demi du matin, la dame Pellotier, veuve Langeron, âgée de 60 ans environ, habitant le troisième étage de sa maison, située rue Saunerie, s'est laissé tombe volontairement de la croisée. Relevée par le brigadier de police et des voisins, la malheureuse victime a été transportée à l'hospice ; elle a déclaré au brigadier de police avoir voulu se donner la mort afin de mettre fin à ses souffrances morales. La veuve Langeront est morte deux heures après son transport dans cet établissement.

**Avis.** — Le Maire, président de la Commission administrative de l'hospice, informe le public, que les bains de cet établissement sont ouverts les jeudi et vendredi de chaque semaine.

**Casino-Théatre.** — Mercredi prochain, 18 mai, l'excellente troupe Sauvajol, donnera au Casino une seule représentation de l'immense succès parisien *Hardi les Bleus*, opéra comique en 3 actes, Episode des Guerres Vendéennes. Le spectacle commencera par

© VILLE DE SISTERON

les *Charbonniers*, Opérette en 1 acte, de Costé.

Pour assurer le succès de cette soirée, qu'il nous suffise d'indiquer que la Troupe Savajol, laissa dans notre ville un excellent souvenir lorsqu'elle joua *Les Saltinbamques* et *Mignon* qu'un nombreux public s'empressait d'aller applaudir.

**Un Escroc.** — Le nommé Emile Daclin, accusé de nombreuses escroqueries commises dans la région et qui a été arrêté à Limoges, vient d'être transféré à la maison d'arrêt de notre ville et mis à la disposition de M. le procureur de la République.

**P-L-M. — Fête de la Pentecôte.** — A l'occasion de la Fête de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du *12 mai 1910*, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 19 mai, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

## *ETAT-CIVIL*

*du 6 au 13 mai 1910*

NAISSANCES

Perrymond Jeanne-Suzanne-Ernestine.
Coudoulet Silvin-Marcel Paulin.

MARIAGES

DÉCÈS

Pellotier Anne-Marie Virginie, veuve Langeront.


## L'Asthme et le Catarrhe

**A l'Académie de Médecine**

Le savant professeur G.... Sée a démontré qu'il existait diverses sortes d'asthme : l'asthme bronchique ou catarrhe, l'asthme nerveux et l'asthme cardiaque, tous caractérisés par des accès d'oppression, d'etouffement, de suffocation, de toux. Ajoutons que le seul remède soulageant instantanément et guérissant progressivement est la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée franco contre 2 fr. 10 adressés à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Pourquoi les Pilules Suisses sont-elles populaires depuis 29 ans ? Parce que, seules, elles guérissent les **affections de l'estomac** et la **constipation**.

**SAVON du CONGO** Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

**ON DEMANDE** un apprenti à l'imprimerie du *Sisteron Journal*.


Etude de Me Félix THÉLENE

AVOCAT-AVOUÉ

*Successeur de Me Gassier*

58, Rue Droite, à **Sisteron** (B-A)

# VENTE

## Sur Saisie-Immobilière

*Il sera procédé le* **mercredi huit juin** *mil neuf cent dix, à* **neuf** *heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, à la*

**Vente aux Enchères Publiques**

*des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de* **Saint-Symphorien,** *canton et arrondissement de Sisteron, (Basses-Alpes).*

## DÉSIGNATION

### des Immeubles à vendre

*PREMIER LOT*

Une **propriété** en nature de bois, vigne et aride, située au quartier de *Colombes*, d'une contenance de trois hectares, 86 ares, 86 centiares, portée au plan cadastral sous les numéros 309, 310 p., 311 p., 312 p., 314 section A., confrontant : du midi, le Vançon ; à l'est, Alibert Eugène ; du nord, Bayle Romain ; au couchant, Richard Philippe.

Mise à prix: **Cinquante francs.**
ci..... **50** francs.

*DEUXIEME LOT*

Une **propriété** en nature de vague labour et bâtiment rural, située au quartier du *Maupas*, d'une contenance de deux hectares, 38 ares, 40 centiares, portée au plan cadastral sous les numéros 252, 253 et 254 de la section A, confrontant : du midi, du levant et du nord, l'administration des Forêts, et du couchant le ravin.

Mise à prix : **Trente francs.**
ci..... **30** francs.

*TROISIEME LOT*

Une **propriété** en nature de labour, vague et aride, située au quartier des *Vignes*, d'une contenance de neuf hectares, 95 ares, 80 centiares, portée au plan cadastral sous les numéros 22, 23, 24, 25, 27, 28, 30 et 31 de la section B., confrontant: du midi, le vallon ; à l'est, Amielh, Gratien ; au nord, Gallissian ; au couchant, Megy.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... **50** francs.

*QUATRIÈME LOT*

Une **propriété** en nature de labour et vague au quartier de l'*Hubac du Pont*, d'une contenance de 1 hectare, 2 ares, 80 centiares, portée au plan sous les numéros 36 et 37 de la section C., confrontant : du midi, Giraud Elie ; à l'est, Gallissian ; au nord, la route de Sisteron ; au couchant Galissian.

Mise à prix : **Dix francs.**
ci..... **10** francs.

*CINQUIEME LOT*

Une **propriété** en nature de vague, située au quartier de *Combe* dit la *Pinée*, d'unecontenance de 1 hectare, 26 ares, 30 centiares, portée au plan cadastral sous le numéro **295** de la section C., confrontant : du midi, Richaud Victorin, à l'Est Gallissian ; au nord, le vallon ; au couchant, Amielh Philippe.

Mise à prix : **Dix francs.**
ci..... **10** francs.

*SIXIÈME LOT*

Une **propriété** en nature de labour et vague, située au quartier de l'*Hubac Notre-Dame*, d'une contenance de 1 hectare, 72 ares, 50 centiares, portée au plan cadastral sous les numéros 288, 288 bis, 282, 283, section C., confrontant du midi, le chemin, à l'Est Megy, du nord le chemin de St-Symphorien à Thoard et du couchant Gallissian.

Mise à prix : **Dix francs.**
ci..... **10** francs.

*SEPTIEME LOT*

Une **propriété** en nature de bois, bruyère et aride, située au quartier du *Champ de la Plate*, d'une contenance de 2 hectares, 33 centiares, portée au plan cadastral sous les numéros 690, 691 p., 692 p., 693, 706 p., 707 p., 708 p., section C.

Mise à prix : **Vingt francs.**
ci..... **20** francs.

*HUITIEME LOT*

Une **propriété** en nature de vague située au quartier du *Champ de la Plate*, d'une contenance de 89 ares, 70 centiares, portée au plan sous le numéro 700 de la section C., confrontant du midi la commune de Beaudument.

Mise à prix ; **Cinq francs.**
ci..... **5** francs

*NEUVIEME LOT*

Une **propriété** en nature de vague située au quartier du village, d'une contenance de 1 are, 60 centiares portée au plan sous le numéro 55 section C., confrontant : du midi le chemin du cimetière, à l'est Amiel Gratien, du nord Giraud Elie et du couchant Bayle Romain.

Mise à prix : **Cinq francs.**
ci..... **5** francs.

*DIXIEME LOT*

Une **propriété** en nature de vague, bruyère et bois, au quartier du *Tour*, d'une contenance de 2 hectares, 56 ares, 80 centiares, portée au plan sous les numéros 92, 93 p., 94, 95 de la section C. confrontant du midi Gallissian, à l'est Girard Elie, au nord et au couchant le Vançon.

Mise à prix : **Vingt francs.**
ci..... **20** francs.

*ONZIEME LOT*

Une **propriété** en nature de pré et labour, située au quartier de *Champ Ruelle*, d'une contenance de 13 ares 18 centiares, portée au plan sous les numéros 232, 233 de la section C, confrontant du midi le chemin, à l'est et au couchant Gallissian et du nord Bayle Romain.

Mise à prix : **Cinq francs.**
ci..... **5** francs,

*DOUZIÈME LOT*

Une **propriété** en nature de vague et aride, au quartier de *Champ Ruelle*, d'une contenance de 1 hectare, 2 ares, 40 centiares portée au plan cadastral sous les numéros 246, 247 de la section C., confrontant du midi et du nord Gallissian, à l'est Bayle Romain, au couchant Reynaud Jules.

Mise à prix : **Cinq francs.**
ci..... **5** francs.

*TREIZIÈME LOT*

Une **propriété** en nature de labour et vague au quartier de *Pouvarel*, d'une contenance de trois hectares, 15 ares, 78 centiares, portée au plan sous les numéros 145, 146, 147 de la section C., confrontant du midi le vallon, à l'est Gallissian, au nord Albert et Bayle, au couchant Bouchet et Amielh

Mise à prix : **Vingt-cinq francs**
ci..... **25** francs.

*QUATORZIEME LOT*

Une **propriété** en nature de labour, bruyère et vague, au quartier de la *Tour*, d'une contenance de quatre hectares, 60 ares, 10 centiares, portée au plan sous les numéros 127, 130, 131, 132, 133, 134, 135 de la section C, confrontant du midi Bouchet Fabien, à l'est et au nord Amielh et au couchant le Vançon.

Mise à prix : **Vingt-cinq francs.**
ci..... **25** francs.

*QUINZIEME LOT*

Une **propriété** en nature de labour, pré et vague, située au quartier de la Combe, d'une contenance de 22 ares, 44 centiares, portée au plan sous les numéros 357, 358, 354, 360, 361, 362 de la section C., confrontant du midi le vallon, à l'est Richaud et Bouchet, du nord et du couchant l'administration des Eaux et Forêts,

Mise à prix : **Cinq francs.**
ci..... **5** francs.

*SEIZIEME LOT*

Une **propriété** en nature de bâtiments et masure au quartier du village, portée au plan sous le numéro 15 section C. d'une contenance de 89 centiares, confrontant du midi Gallissian, à l'est et au couchant la rue, et au nord Bouchet Fabien

Mise à prix : **Cinq francs.**
ci..... **5** francs.

*DIX-SEPTIÈME LOT*

Une **propriété** en nature de jardin, maison, écurie et grange au quartier du village, d'une contenance de trois ares 87 centiares, portée au plan sous les numéros 60, 61, 64, 65, 67, 66 de la section D, confrontant du nord Richaud Victorin et Gallissian, à l'est et au couchant Richaud Philocaris et au midi Bayle Célestin.

Mise à prix : **Cinq francs.**
ci..... **5** francs.

*DIX-HUITIÈME LOT*

Une **propriété** en nature de Jardin, maison, composée d'une écurie et grange au quartier du village portée au plan sous les numéros 49, 50 et 56 de la section D. confrontant du nord Richaud Philocaris et du midi Bayle Célestin.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs

*DIX-NEUVIEME LOT*

Un **corps de bâtiment** sis dans le village de Saint-Symphorien, composée d'une écurie, cuisine, chambre à coucher et combles, confrontant au nord, couchant et midi la rue, au levant Gallissian, porté au plan cadastral de la dite commune sous le numéro 27 de la section D.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs.

*VINGTIÈME LOT*

Un **corps de bâtiment** sis au même lieu, composé d'une écurie, grenier à foin et loge à cochons y attenant, confrontant au nord la place publique, au levant la rue et au couchant Bouchet, porté au plan cadastral sous le numéro 31 de la section D.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs.

*VINGT-UNIEME LOT*

Un **corps de bâtiment** sis au même lieu que les précédents, composé d'une écurie, cuisine, chambre à coucher et combles, confrontant au nord Amielh, au midi Bouchet, au couchant la rue, porté au plan cadastral sous les numéros 12 et 13, de la section D.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs.

*VINGT-DEUXIÈME LOT*

Une **loge à cochons** sise au même lieu, confrontant au levant la rue, du nord et du midi Bayle, portée au plan cadastral sous le numéro 29 de la section D.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs.

*VINGT-TROISIEME LOT*

Un **terrain** en nature de bois, vague et aride, au quartier des *Combes*, porté au plan cadastral sous les numéros 298, 299 et 300 de la section A., d'une contenance approximative de 2 hectares, 55 ares, 70 centiares, confrontant au midi Richaud, au levant terrain du reboisement et au nord Amielh Gratien.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

*VINGT-QUATRIEME LOT*

Une **propriété** en nature de pré, labour et vague sise au quartier de la *Fontaine*, portée au plan cadastral sous les numéros 42, 43, 44, et 49 de la section C. d'une superficie de 31 ares, 73 centiares, confrontant au levant et au nord chemin, au couchant, Gallissian et au midi Mégy.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs.

*VINGT-CINQUIÈME LOT*

**Propriété** en nature de bois et vague sise au quartier de *Pradangeon* portée au plan cadastral sous les numéros 109 110, 111 et 112 de la section C. d'une contenance de 82 ares 90 centiares ; confrontant au levant et au nord Gallissian ; au couchant et au midi le Vançon.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs

*VINGT-SIXIÈME LOT*

Une **propriété** en nature de labour au quartier de *Pré Long* d'une contenance de 81 ares 8 centiares, portée au plan cadastral sous les numéros 202, 203, 204, 205, 206 et 207 de la section C. confrontant au nord chemin et Amielh ; au couchant Bayle au midi Richaud.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs

*VINGT-SEPTIEME LOT*

Une PROPRIETE en nature de labour et pré, dont partie arrosable, sise au quartier de *Champ-Druelle*, d'une superficie approximative de 42 ares 70 centiares, portée au plan sous les numéros 208, 209, 210, 211, 213, 214, 215, section C. confrontant au nord chemin, au midi vallon et au levant Bayle.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs

*VINGT HUITIEME LOT*

Une PROPRIETÉ en nature de labour au quartier de l'*Hubac-Notre-Dame*, d'une contenance 14 ares 76 centiares, portée au plan cadastral sous les numéros 286, 287 de la section C. confrontant au nord et au levant vallon de Maurel, au midi chemin, au couchant Richaud.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs

*VINGT-NEUVIEME LOT*

Une TERRE labourable et vague, située au quartier de *Marchot*, d'une contenance de 1 hectare, 33 ares, 50 centiares, portée au plan sous les numéros 248, 249 de la section C., confrontant du nord Gallissian, du levant Peyron et Gallissian.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs,

*TRENTIEME LOT*

Une TERRE labourable sise au quartier du *Clos*, d'une contenance de 20 ares, 70 centiares, portée au plan cadastral sous les numéros 162, 164 de la section C. confrontant au nord et couchant Richaud, au levant Amielh et au midi Bayle.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs.

*TRENTE-UNIEME LOT*

Une PARCELLE de terre en nature de bois et vague sise au quartier des *Graves*, d'une contenance de 1 h. 40 ares 30 centiares, portée au plan cadastral sous les numéros 260 et 261 de la section C. confrontant en partie terrain du reboisement.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs.

*TRENTE-DEUXIEME LOT*

Une autre PARCELLE en nature de bois et vague, même commune que les précédentes, sise au quartier de la *Colle*, portée au plan cadastral sous les numéros 627, 628, 629, 630 et 631

© VILLE DE SISTERON

de la section C. d'une superficie de 3 hectares 75 ares 90 centiares ; confrontant au nord Audibert, au levant Garcin, au midi ravin et au couchant Peyron.

Mise a prix : **Vingt** francs.
ci . . . . . **20** francs

*TRENTRE-TROISIÈME LOT*

Une PARCELLE de terre en nature de bois et vague, sise dans ladite commune de St Symphorien, au quartier de la *Faye*, d'une contenance de trois hectares 31 ares, portée au plan cadastral de la dite commune sous les numéros 334, 335, 336 et 337 de la section A. confrontant au levant le Vançon, au nord et au midi Bayle.

Mise à prix : **Quinze** francs.
ci. . . . . **15** francs.

*TRENTE-QUATRIEME LOT*

Une PARCELLE de terre en nature de bois et vague située au quartier des *Vautes*, d'une contenance approximative de 1 hectare 1 are 80 cent. portée au plan cadastral de la dite commune sous les numéros 681 et 682 de la section C. confrontant au nord et au couchant Amielh, au midi Bayle et au levant terrain du reboisement.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci. . . . . **5** francs

Ces immeubles ont été saisis a la requête de 1° Madame **Bremond** Géronime, veuve **Megy**, sans profession domiciliée à St-Geniez, actuellement à l'hôpital de Sisteron ; 2° M. **Megy** Paulin, domicilié à St-Geniez, actuellement domestique à Entrepierres, ayant pour avoué Me **Thélène**, contre M. **Peyron** Louis, propriétaire domicilié à St-Symphorien, suivant procés-verbal de Me **Faravel**, huissier à Sisteron des deux, trois et quatre février 1910 enregistré, visé et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron, après la dénonciation au saisi, le seize février 1910, Volume 48 numéro 27.

Il est déclaré conformément à l'article 692 du code de procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être requis inscription sur les immeubles saisis pour raison d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication

Les immeubles ci-dessus désignés sont vendus aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal civil de Sisteron par Me Félix THÉLÈNE, avoué poursuivant à qui l'on peut s'adresser pour tous renseignements.

*Sisteron, le 10 Mai 1910.*

**F. THÉLÈNE.**

Dûment enregistré

---

**Etude de Me L. BÉQUART**
**Notaire**, Rue du Jalet
**à SISTERON (Basses-Alpes)**

# *Adjudication*
## *VOLONTAIRE*

**Le dimanche vingt-deux Mai** mil neuf cent dix, à **deux heures** après-midi à **Sisteron** en l'étude et par le ministère de Me **Béquart** notaire, il sera procédé à la

**Vente aux Enchères Publiques**

des l'immeubles ci-après désignés situés à Sisteron et dépendant de la succession de **Cesar Imbert** de Tlemcen.

### DESIGNATION

*PREMIER LOT*

**Bâtiments et labours** au quartier du Plan d'Estine, confrontant dans son ensemble : du midi Vallon de Combelles et de tous autres côtés Madame Vors, relevés au cadastre de la commune sous les numéros 850, 851p. et 853 de la section J. pour une contenance de 54 ares 88 centiares.

Mise à prix : **cent cinquante** fr.
ci. . . . . **150** francs

*DEUXIÈME LOT*

**Propriètè** en nature de vague appelée Combelles, confrontant dans son ensemble : Vallon de Combelles, premier lot et Madame Vors.

Mise à prix : **Vingt** francs.
ci. . . . . **20** francs

*TROISIEME LOT*

**Bâtiments** comprenant remises, cuisines, chambre, basse-cour et aire indivises ;

**Propriété** en nature de labour confrontant au levant Latil Honoré et de tous autres côtés Madame Vors.

**Propriétè** en nature de labour dit le Jardin, confrontant de tous côtés Madame Vors.

Autre **propriètè** en nature de labour, confrontant de tous côtés Madame Vors.

Mise à prix : **Trois cents** francs
ci. . . . . **300** francs

*QUATRIÈME LOT*

**Iscle** indivise au bord de la Durance.

Mise à prix : **Vingt** francs.
ci. . . . . **20** francs

Après la vente en détail, il y aura la réunion de tous les lots.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Béquart**, notaire rédacteur du cahier des charges.

*Pour extrait :*
**L. BEQUART.**

---


TOUS LES
# HERNIEUX

avant de se confier aux soi disant spécialistes guérisseurs, doivent lire la **Notice du professeur PARKER**, dans laquelle ils verront le moyen de se soigner à peu de frais et de se guérir soi-même en quelques mois sans opération ni bandage. Cette intéressante Notice sera envoyée gratuitement et discrèment à toutes les personnes qui en feront la demande aujourd'hui même à M. G. A. PARKER, *212, rue Lafayette, Paris.*

**BUVEURS DE VICHY**
essayez la marque **VICHY GÉNEREUSE**
*VOUS L'ADOPTEREZ*

**HUILE D'OLIVE** garantie pure

| | | |
|---|---|---|
| Vierge fruitée..... | 1.80 | le litre |
| Surfine extra..... | 1.70 | » |
| Fine 1re qualité... | 1.60 | » |

Rendue franco. Représentants sont demandés
**Jean Montagnier**, propriétaire fabricant
**MANOSQUE**

**RUCHES** à vendre. S'adresser à M. Honoré BRUNET, route de Noyers.

**A Louer de suite**
**Jolie Villa et grand jardin arrosable**
*à Sisteron, quartier de la GARE*
**9 pièces, avec serre**
S'adresser à Me TURCAN, notaire à Sisteron.

**A louer présentement**
*VASTE LOCAL*
**servant de restaurant et pouvant servir à tout autre genre de commerce**
*Pour renseignements s'adresser à Mme Vve* **Chastillon**, *rue Droite, Sisteron.*

**A Vendre** Une bibliothèque de livres ecclésiastiques en très bon état. Bonne occasion.
S'adresser au bureau du journal.

**BONNE OCCASION**
A vendre : appareil à acétylène en bon état avec accessoires.
S'adresser à *M. Latil Léon* à Aubignosc.

**A VENDRE**
Une roue hydraulique de 4 m. 50 de diamètre. S'adresser au bureau du journal.

**RELIGIEUSE** donne secrets pour guérir enfant urinant au lit.
Ecrire Maison BUROT, N° 914, Nantes.

**Hôtel de la Jetée**
**Entièrement construit et meublé à neuf**
*8, Rue Croix de Marbre*
**NICE**

Dernier confort. — Lumière électrique. — Salle de bains. — Garage.

Recommandé aux familles. — Arrangement pour séjour.

PRIX MODÉRÉS

nglish Spoken. — Man spricht Deutsche

**Paul VALENTY**, propriétaire
Ex-maître d'hôtel à Forcalquier (B.-A).

**A louer présentement**
**JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT**
à 2 kilomètres de la ville
avec environ 2 hectares de pré
*S'adresser au bureau du Journal*

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.


### Faut-il boire du sang ?

La transfusion du sang, c'est-à-dire l'injection directe dans les veines d'un malade du sang d'un individu sain a été longtemps en honneur On a reconnu depuis que ce sang étranger était détruit immédiatement par celui du malade. On a alors proposé de boire du sang, et nombre de gens vont encore aux abattoirs avaler un bol de sang frais. Les anémiques, les personnes sans force et les convalescents n'ont plus besoin de se livrer à cette répugnante méthode, puisqu'ils peuvent boire de l'eau de Bussang, source Salmade ou des Demoiselles, qui par ses principes minéralisateurs parfaitement assimilables en fer, arsenic et manganèse aboutit à un résultat supérieur, Tout le monde intérêt à se souvenir de cette heureuse action de l'eau de Bussang, et chacun ne doit pas hésiter a recommander cette eau à un malade et à un anémique.

### Bulletin Financier

Le marché de Paris est ferme, quoique sans affaires.

Le 3 0/0 est à 98.95.

Les divers fonds d'Etats sont inchangés.

Etablissements de crédit fermes. Comptoir d'Escompte 841 ; Société Générale 724 : Banque Franco Américaine 522.

Chemins espagnols en vif progrès.

Le Rio est en avance à 1.862.

En Banque, mines d'or bien tenues.

Mines Mexicaines demandées. Pedrazzini 139 ; Mercédès 54.25.

L'action Crédit Foncier Américain vaut 520 ; l'obligation 4 1/2 0/0 475.

Les actions Canadian Coal Consolidated font l'objet d'échanges suivis à 152. D'ici quelques semaines, le programme de réorganisation sera complètement achevé.

L'obligation 5 0/0 Energie Industrielle cote 482, l'action 115.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame des-Victoires

POUR FAIRE PONDRE les POULES tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver
**2.500 ŒUFS** *par an pour 10 poules*
Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'éviter ainsi que de guérir toutes les maladies des poules.
Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PREMONT (Aisne)

**GUERISON DES HERNIES**
HORS CONCOURS
SANS RESSORTS,

Qu'est-ce que l'on appelle une hernie ? C'est une partie d'intestin qui se déplace, sort à travers un anneau inguinal, crural ou ombilical et vient faire saillie sous la peau, formant une grosseur qu'il est facile de constater.

La hernie est une infirmité qui peut devenir fort redoutable si cet intestin déplacé n'est pas maintenu dans la cavité abdominale, ou s'il échappe sous un bandage mal fait.

On sait que les intestins font suite à l'estomac dans lequel les aliments subissent un broiement qui les mélange aux sucs digestifs. Cette masse pâteuse progresse à travers les intestins où elle subit une série de transformations pour prendre à la partie terminale le nom de matières fécales.

Si une anse intestinale s'est échappée à travers un des anneaux, la masse alimentaire aura grand'peine à progresser dans cette partie coudée et elle ne passera plus si cette anse herniée est comprimée par un bandage mal fait. Ce sont alors des phénomènes d'étranglement caractérisés par une constipation opiniâtre alternant avec de la diarrhée, coliques, maux de reins, digestions pénibles et autres malaises dont on ne s'explique pas l'apparition.

Parmi les appareils les plus efficaces, il faut placer au premier rang celui inventé par le grand spécialiste M. GLASER, de Paris, dont la réputation est universelle. Sans ressort, il est le plus léger et le plus doux, le seul qui maintient les hernies les plus volumineuses sans interruption de travail, sans aucune gêne le jour et la nuit, sans produire le moindre ennui. Aussi M. GLASER garantit la parfaite contention de toutes les hernies quel qu'en soit le volume.

Les nombreuses guérisons obtenues dans notre région sont la meilleure preuve de l'efficacité des appareils Glaser ; il convient d'ajouter que les plus hautes distinctions et une mention honorable de M. le Ministre ont été décernées à M. GLASER pour cette belle invention.

Malades, n'achetez plus de bandages sans avoir consulté M GLASER, il y va non seulement de votre bourse, mais de votre existence même. Aussi engageons-nous toutes les personnes souffrant de hernies, efforts et descentes à venir essayer les appareils de M. GLASER.

Le traité de la hernie, clairement expliqué, est envoyée gratuitement à toute personne qui en fera la demande à M GLASER, à Courbevoie — Paris.

*Veillez sur votre Santé!*
*Ayez toujours* un Flacon d'Alcool de Menthe de
**Ricqlès**
*Maux de Tête, Cœur, Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.*
Son usage quotidien préserve de la *Grippe et des Épidémies.*
REFUSER LES IMITATIONS

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER


# 10.000 FRANCS DE PRIX
**Concours gratuit à la portée de tous**

a é i i l l p r r s s t u

Réponse :

avec les lettres ci contre placées par ordre alphabétique faire en sorte, en les déplaçant de composer le nom d'un **Grand Journal.** Si votre solution est juste et que vous vous soumettiez à une simple condition, nous vous enverrons une prime absolument gratuite et vous aurez le droit de participer à une distribution de **5.000** francs en espèces. En envoyant un timbre de 0.10 avec votre adresse exacte nous vous ferons connaître immédiatement le résultat de votre solution afin que vous puissiez concourir à nouveau. Ne tardez pas : envoyez de suite votre réponse à M. **Dubac**, 84, Boulevard de Sébastopol, Paris, Section N° 70.

© VILLE DE SISTERON

# CICLYSTES, AUTOMOBILISTES,

## n'achetez rien ! ne faites rien réparer !

sans demander les prix sensationnels de gros à la manufacture de bicyclettes, vallée du Buëch, face l'usine électrique.

## MAISON LA MIEUX OUTILLÉE DE LA RÉGION

se recommendant pour la réparation et transformations des voitures à des prix très réduits

Bicyclette routière extra, 90 fr. ; de course, 100 fr. ; dame et fillette, 90 fr. ; enfants, 65 fr.

— *Location voitures automobiles à 0,40 c. le kilomètre ou 35 francs la journée* —

APERCU DE QUELQUES PRIX

| | |
|---|---|
| Enveloppe grise ou rouge, depuis | 6,50 |
| Enveloppe — — de marque | 9 |
| Chambre à air, qualité extra | 5,50 |
| Pose d'une valve. . . . . | 0,90 |
| Changer une jante acier . . . . | 4 |
| Changer une jante bois . . . | 5 |
| Pose d'une roue libre, extra . . | 4,50 |
| Changer un pignon arrière. . | 1,50 |
| Changer une chaîne. . . . . | 5 |
| Pose d'un frein sur jante arrière | 5 |
| Pose — — avant | 4 |
| Changer une axe de pédalier . | 4,50 |
| Changer une cuvette. . . . . | 1,50 |

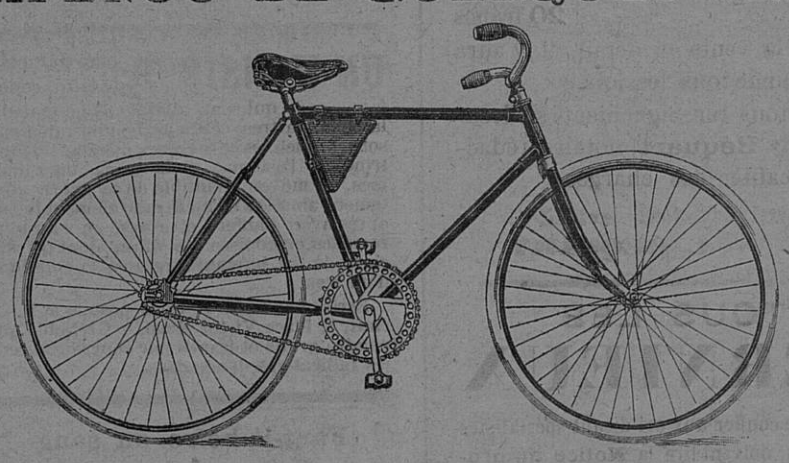

| | |
|---|---|
| Pose d'un moyeu roue lib. frein | 20 f. |
| Pose d'un moyeu chang. vitesse | 45 |
| Changer une fourche complète | 7 |
| Pose d'un rayon . . . . . | 0,20 |
| Réparer une chambre à air . . | 0,30 |
| Changer une manivelle. . . . | 2 |
| Changer les billes, piéce. . . . | 0,05 |
| Guidon reversible. . . . . | 3,50 |
| Guidon genre poulain. . . . . | 5,50 |
| Changer les pédales, depuis . . | 3 |
| Selle de route, depuis. . . . | 2,50 |
| Selle de course, Atlett, . . . . | 4,50 |

**Accessoires complets — Cornet d'Appel — Lanternes — Cale-pieds — Dissolution — Poignées, — Timbres et tous articles concernant la vélocipédie et l'automobilisme à des prix stupéfiants.**

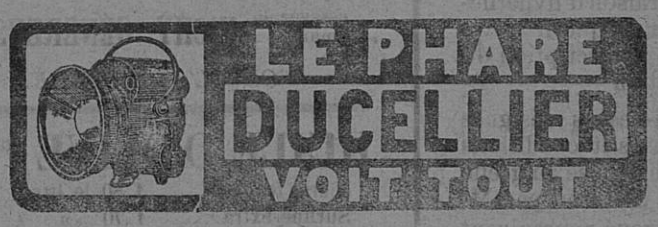


# JE DONNE 100.000 FR.

**à *qui prouvera* que la célèbre *Sève Capillaire* du dermologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves.**

**La repousse est certaine à tout âge, dans la nuance primitive, quelle que soit la cause ou l'ancienneté de la calvitie.**

**JAMAIS D'INSUCCÈS.**

**Plus de 20.000 attestations signées authentiques, indiscutables, à la disposition de tous à mon Laboratoire.**

Pour recevoir **GRATIS** sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails ou se rendre au Laboratoire OLBÉ, 22, Rue des Martyrs, 22, *Section 128*, PARIS

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE

DE

# SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

## TONIQUE, DIGESTIVE

*Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac*

**VENTE EN GROS :**

à **SISTERON** : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;

à **MANOSQUE** : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.

Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

*Pour renseignements, écrire à M. Laurent OLLIVIER, place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)*

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON